

GUIDE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR L'ENTREPRISE



Partenaire principal



Partenaire majeur



Partenaire en affaires électroniques



Partenaires privilégiés



Partenaires commanditaires



Ressources Entreprises est membre du



TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>DE NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</u>	4
<u>LE GUIDE</u>	4
<u>COMMENT UTILISER LE GUIDE?</u>	5
<u>LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES</u>	6
<u>QUELS SONT LES ÉLÉMENTS ENGLOBÉS PAR LA RSE?</u>	6
<u>LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES EST-ELLE UNE APPROCHE COMPLEXE ?</u>	7
<u>POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR LA RSE</u>	7
<u>AUTRES RENSEIGNEMENTS ET LIENS SUR LA RSE</u>	7
<u>L'ÉCOEFFICACITÉ</u>	11
<u>QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ÉCOEFFICACITÉ?</u>	11
<u>DES EXEMPLES DE SUCCÈS</u>	12
<u>D'AUTRES ÉTUDES DE CAS</u>	13
<u>COMMENT DEVENIR ÉCOEFFICACE?</u>	14
<u>QUELLES SONT LES ÉTAPES DE RÉALISATION D'UN PROJET D'ÉCOEFFICACITÉ?</u>	14
<u>LES CERTIFICATIONS ISO 14000</u>	19
<u>QUELS SONT LES AVANTAGES POSSIBLES D'UNE CERTIFICATION ISO 14000?</u>	19
<u>LA CERTIFICATION EST-ELLE OBLIGATOIRE?</u>	20
<u>COMMENT DOIT-ON CHOISIR L'ORGANISME DE CERTIFICATION?</u>	20
<u>LES RESSOURCES EN MATIÈRE DE NORMALISATION</u>	21
<u>L'ENTREPRISE ENVIRONNEMENTALE</u>	22
<u>QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE ENVIRONNEMENTALE?</u>	22
<u>Y A-T-IL DES OPPORTUNITÉS D'EXPORTATION?</u>	23
<u>QU'EN EST-IL DU MARCHÉ AU QUÉBEC?</u>	23
<u>DE L'ASSISTANCE POUR LES ENTREPRISES ENVIRONNEMENTALES</u>	25
<u>L'AIDE FINANCIÈRE</u>	27
<u>CRÉDITS D'IMPÔTS À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)</u>	27
<u>PROGRAMMES FÉDÉRAUX</u>	27
<u>PRODUCTION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ DE RESSOURCES NATURELLES DU CANADA</u>	30
<u>ÉCOÉNERGIE POUR L'ÉLECTRICITÉ RENOUELABLE DE RESSOURCES NATURELLES DU CANADA</u>	30
<u>ÉCOÉNERGIE POUR LE CHAUFFAGE RENOUELABLE DE RESSOURCES NATURELLES DU CANADA</u>	30
<u>ÉCOÉNERGIE POUR LES BIOCARBURANTS DE RESSOURCES NATURELLES DU CANADA</u>	30
<u>PROGRAMME DE REMISE ÉCOAUTO DE TRANSPORT CANADA</u>	31
<u>INCITATIFS POUR LES TECHNOLOGIES DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DE TRANSPORT CANADA</u>	31
<u>PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DE TRANSPORT DURABLE DES MARCHANDISES DE TRANSPORT CANADA</u>	31
<u>PROGRAMME DE LA MAISON R-2000 DE RESSOURCES NATURELLES CANADA</u>	32

<u>PROGRAMME DE STAGE BEHR (DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AUTOCHTONES EN ENVIRONNEMENT) DE RESSOURCES NATURELLES CANADA</u>	32
<u>PROGRAMME DE TRAITEMENT ET DE CATALYSE ENVIRONNEMENTALE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA</u>	32
<u>PROGRAMME DES NOUVELLES TECHNIQUES – PNT DE RESSOURCES NATURELLES CANADA</u>	33
<u>PROGRAMME NATIONAL DE GÉRANCE AGROENVIRONNEMENTALE D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA</u>	34
<u>FONDS DE TECHNOLOGIES DU DD, DE TECHNOLOGIES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CANADA</u>	34
<u>FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN, DE TECHNOLOGIES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CANADA</u>	35
<u>PROGRAMMES PROVINCIAUX</u>	38
<u>SUGGESTIONS DE LECTURE</u>	44

INTRODUCTION

La préoccupation environnementale est de plus en plus au cœur des décisions des gouvernements, des consommateurs et des entreprises. En effet, les problèmes environnementaux sont une réalité et nous en ressentons les effets dévastateurs, au Canada comme ailleurs dans le monde.

De nouveaux enjeux environnementaux

Les entreprises font partie intégrante des collectivités dans lesquelles elles évoluent. Leur succès repose non seulement sur leurs activités industrielles et commerciales, mais aussi sur le maintien de bonnes relations avec les particuliers et les institutions qui les entourent. Ces entreprises doivent évoluer dans le respect, et constamment s'adapter aux enjeux sociaux et aux attentes de la population.

Les Canadiens, en réaction aux débats sur la mondialisation, sont aujourd'hui très exigeants à l'égard du comportement responsable du secteur privé. Les consommateurs demandent des produits éthiques à des prix concurrentiels. Quant aux actionnaires, ils sont à la recherche d'un rendement financier amélioré qui intègre des considérations sociales et environnementales. C'est pour ces raisons que les techniques de production, tout comme l'ensemble des éléments de la chaîne des valeurs, sont amenés à changer.

Le respect de l'environnement est de plus en plus un critère clé de la réussite en affaires. En effet, il constitue une preuve de bonne gestion et suscite la confiance chez les clients, les consommateurs, les fournisseurs, les actionnaires, les employés et les institutions financières. Le développement durable procure de nombreux avantages et favorise les intérêts des entreprises à long terme.

Le guide

Dans la poursuite de sa mission qui est d'offrir un support informationnel et professionnel au développement d'entreprises de l'est du Québec, Ressources Entreprises a développé ce guide pour répondre au besoin croissant de ressources pour les PME en matière d'environnement.

Ce guide a été conçu afin de vous illustrer les possibilités et le potentiel que représente la préoccupation environnementale pour les entreprises québécoises, ainsi que les différentes sources d'aide et de renseignement qui sont disponibles. Il a pour objectif d'informer la clientèle de Ressources Entreprises sur cet aspect prometteur du monde des affaires.

Comment utiliser le guide?

Le guide a été élaboré d'une manière structurée afin de vous permettre de pouvoir cibler facilement l'information qui est pertinente pour votre situation. En consultant la table des matières du document, vous pourrez ainsi choisir le ou les thèmes qui vous intéressent, puis consulter la section qui y est relative. Chaque section est complète en soi, c'est-à-dire qu'elle regroupe à la fois des notions théoriques, des conseils pratiques ainsi que des ressources extérieures. Ces dernières peuvent être des sources d'aide technique ou financière, des outils, ou des sources d'information complémentaire.

Voici quelques spécifications qui vous aideront à bien comprendre l'organisation visuelle du guide :

- Chacune des sections contient des « infobulles », qui sont disposées en marge du texte. Celles-ci vous permettront au besoin de faire un survol plus efficace de l'information.
- Des ressources informationnelles et techniques, spécifiques aux thèmes abordés, vous sont présentées à l'intérieur d'encadrés. Celles-ci sont cliquables, c'est-à-dire qu'un simple clic de souris vous dirigera automatiquement vers le document ou le site Internet dont il est question.
- Tout au long du document, vous trouverez de l'information sur diverses ressources générales et spécifiques abordant différents aspects de l'environnement. Afin d'utiliser adéquatement ces ressources, nous vous recommandons de consulter un de nos conseillers. Celui-ci vous fournira des renseignements davantage ciblés, détaillés et adaptés à votre situation.

Note au lecteur

Ressources Entreprises décline toute responsabilité quant à l'exactitude, l'actualité et la fiabilité de l'information contenue dans les sites Web. Les liens vers les sites Web sont fournis aux utilisateurs uniquement pour des raisons de commodité. L'utilisateur soucieux de la fiabilité de l'information devrait consulter directement la source de l'information.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est un concept en pleine évolution au Canada et à travers le monde. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle de la RSE, plusieurs la perçoivent comme une manière pour le secteur privé d'intégrer les questions sociales et environnementales à ses valeurs, sa culture, son processus de prise de décision, sa stratégie et ses activités d'une manière transparente et responsable.

Source :
Industrie Canada, *Responsabilité sociale des entreprises*.
<http://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/fra/rs00126.html>

Une entreprise responsable socialement doit faire preuve de pratiques exemplaires, créer de la richesse et contribuer à l'évolution positive de la société.

Quels sont les éléments englobés par la RSE?

Le Conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD) décrit la RSE comme étant la contribution de l'entreprise au développement économique durable. Les engagements qui y sont reliés sont fort diversifiés :

Il est essentiel pour un dirigeant de placer la RSE au rang des priorités de gestion, et de s'assurer que cette approche soit abordée avec cohérence.

- Gouvernance et éthique de l'entreprise
- Santé et sécurité
- Gérance de l'environnement
- Droits de la personne
- Gestion des ressources humaines
- Participation, développement et investissement communautaire
- Implication et respect des autochtones
- Mécénat d'entreprise et bénévolat des employés
- Satisfaction de la clientèle et respect des principes de concurrence loyale
- Mesures anticorruption
- Reddition des comptes, transparence et production de rapports de rendement
- Relations avec les fournisseurs, tant pour les chaînes d'approvisionnement au Canada que pour celles à l'étranger.

Source :
Conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD).
www.wbcsd.org

La responsabilité des entreprises est-elle une approche complexe ?

La RSE est une cible mouvante. Les entreprises qui décident de s'y conformer choisissent donc de s'investir dans un processus d'apprentissage continu. Elles visent le progrès constant et restent à l'affût des nouveaux enjeux et des nouvelles considérations.

Pour en connaître davantage sur la RSE

Responsabilité sociale des entreprises : Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes

Ce guide est conçu pour servir de point de départ pour les entreprises intéressées à mettre en œuvre une approche de la responsabilité sociale des entreprises et à l'intégrer à leurs activités. Le document examine les questions clés à prendre en considération, offre des options pour les résoudre et renvoie à de nombreux outils.

Source :

Bureau de la consommation (Industrie Canada), *Responsabilité sociale des entreprises : un guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes*, 2006.

[http://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/vwapj/RSE_mar2006.pdf/\\$FILE/RSE_mar2006.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/vwapj/RSE_mar2006.pdf/$FILE/RSE_mar2006.pdf)

Conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD)

Le WBCSD rassemble 200 entreprises internationales autour d'un engagement commun pour le développement durable sur la base des trois piliers que sont la croissance économique, l'équilibre écologique et le progrès social. Il constitue une source intéressante d'information sur le sujet.

Source :

Conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD), *Dedicated to Making a Difference*.

<http://www.wbcsd.org/templates/TemplateWBCSD5/layout.asp?MenuID=1>

Autres renseignements et liens sur la RSE

Canada

- **Industrie Canada**
http://www.ic.gc.ca/ic_wp-pa.htm
- **Canadian Business for Social Responsibility (Anglais seulement)**
<http://www.cbsr.ca/>
- **Canadian Centre for Ethics and Corporate Policy (Anglais seulement)**
<http://www.ethicscentre.ca/EN/resources/>
- **Research Network for Business Sustainability (Anglais seulement)**
<http://www.sustainabilityresearch.org/>
- **Canadian Coalition for Good Governance (Anglais seulement)**
<http://www.ccg.ca/>

International

- **Principes de l'Équateur (Anglais seulement)**
<http://www.equator-principles.com/index.shtml>
- **GlobeScan (Anglais seulement)**
<http://www.globescan.com/>
- **International Business for Social Responsibility (Anglais seulement)**
<http://www.bsr.org/index.cfm>
- **World Business Council for Sustainable Development (Anglais seulement)**
<http://www.wbcsd.ch>
Principes directeurs pour les entreprises multinationales
http://www.oecd.org/departement/0,2688,fr_2649_34889_1_1_1_1_1,00.html
- **Institut international du développement durable**
<http://www.socialinvestment.ca/French/indexfrench.htm>
- **United Nations Global Compact**
<http://www.unglobalcompact.org/>
- **Principles for Responsible Investment : An initiative of the UN Secretary General (Anglais seulement)**
www.unpri.org
- **Voluntary Principles on Security and Human Rights (Anglais seulement)**
<http://www.voluntaryprinciples.org/principles/index.php>
- **European Foundations for Management Development (Anglais seulement)**
<http://www.efmd.org/index.php/component/efmd/?cmsid=home>

Sites Web du Gouvernement du Canada

- **Ressources naturelles Canada**
<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/sd-dd>
- **Environnement Canada**
<http://www.ec.gc.ca/cei-iee>
- **Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**
www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux
- **Projet de recherche sur les politiques**
<http://www.policyresearch.gc.ca>

Organisations et agences travaillants sur la RSE

Canada

- **Centre for Innovation in Corporate Responsibility (Anglais seulement.)**
<http://www.triplebottomline.com>
- **Conference Board of Canada (Anglais seulement.)**
<http://www.conferenceboard.ca/GCSR>
- **Corporate Knights (Anglais seulement)**
<http://www.corporateknights.ca>
- **Ethics in Action (Anglais seulement)**
<http://www.ethicsinaction.com/>

- **EthicsScan Canada (Anglais seulement)**
http://www.ethicscan.ca/ressource_centre/links/index.html
- **Imagine: Canadian Centre for Philanthropy (Anglais seulement)**
<http://www.imaginecanada.ca>
- **L'Association pour l'investissement responsable**
<http://www.socialinvestment.ca/French/indexfrench.htm>
- **Trousse d'information sur la production de rapports sur le développement durable**
<http://www.sustainabilityreporting.ca>

International

- **Alliances pour la responsabilité sociale et environnementale**
<http://www.alliances-asso.org>
- **Business Ethics Magazine (Anglais seulement)**
<http://www.business-ethics.com>
- **Commission de coopération environnementale**
<http://www.cec.org/home/index.cfm?varlan=français>
- **Corporate Register (Anglais seulement)**
<http://www.corporateregister.com>
- **CSR Europe (Anglais seulement)**
<http://www.csreurope.org>
- **CSR News and Resources (Anglais seulement)**
<http://www.mallenbaker.net/csr>
- **CSR Wire (Anglais seulement)**
<http://www.csrwire.com>
- **Commission Européenne > Emploi et affaires sociale**
http://europa.eu.int/comm/employment_social/index_fr.html
- **International Business for Social Responsibility (Anglais seulement)**
<http://www.bsr.org>
- **NovEthic**
<http://www.novethic.fr>
- **ORSE - Observatoires sur la responsabilité sociétale des entreprises**
<http://www.orse.org>
- **Organisation de coopération et de développement économiques**
http://www.oecd.org/home/0,2987,en_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html
- **SustainAbility Online (Anglais seulement)**
<http://www.sustainability.com>
- **UK Department for Business Enterprise & Regulatory Reform (Anglais seulement)**
<http://www.berr.gov.uk/>
- **World Bank (Anglais seulement)**
<http://www.worldbank.org/wbi/corpgov/csr>

Normes volontaires et directives sur la RSE

- **AA1000 Assurance Standard (Stakeholder Engagement and Accountability Standard) (Anglais seulement)**
<http://www.accountability21.net/>

- **Association of British Insurers (Corporate Governance and Investment Guidelines) (Anglais seulement)**
<http://www.abi.org.uk>
- **Canadian Business for Social Responsibility "Good Company Guidelines" (Anglais seulement)**
<http://www.cbsr.ca>
- **Caux Business Principles (Anglais seulement)**
<http://www.cauxroundtable.org>
- **CERES Principles (Anglais seulement)**
<http://www.ceres.org>
- **Corporate Impact Reporting (Anglais seulement)**
<http://www.sustainability.com>
- **Global Reporting Initiative (Anglais seulement)**
<http://www.globalreporting.org>
- **Global Sullivan Principles (Anglais seulement)**
<http://www.thesullivanfoundation.org/gsp/default.asp>
- **Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE**
<http://www.oecd.org/dataoecd/32/19/31652074.PDF>
- **The Sigma Project (Anglais seulement)**
<http://www.projectsigma.co.uk/>
- **Social Accountability (SA 8000) Standard (Anglais seulement)**
<http://www.sa-intl.org>
- **The Keidanren Charter for Good Corporate Behavior (Anglais seulement)**
<http://www.keidanren.or.jp>
- **UN Global Compact (Anglais seulement)**
<http://www.unglobalcompact.org>

Sources :

Industrie Canada, *Responsabilité sociale des entreprises*.
http://strategis.ic.gc.ca/epic/site/csr-rse.nsf/fr/h_rs00018f.html

Ressources naturelles Canada, *Responsabilité sociale des entreprises*.
<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/sd-dd/csr-rse/liens.html>

Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Services aux entreprises : Négociations et accords internationaux (NAC)*.
<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/index.aspx?lang=fr>

L'ÉCOEFFICACITÉ

L'écoefficacité constitue un aspect déterminant de la Responsabilité Sociale des entreprises (RSE), car elle est reliée à l'engagement de gérance de l'environnement qu'inclut cette dernière. Toute entreprise responsable socialement a le devoir de se fixer des objectifs environnementaux et de mettre en œuvre des actions pour les atteindre.

L'écoefficacité est une approche pratique et systématique, une philosophie de gestion qui encourage les entreprises à faire plus avec moins. Elle est reconnue par les gouvernements du monde entier.

Le Conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD) a défini les principaux éléments de l'écoefficacité. Ces éléments englobent :

- La réduction de la quantité de matières premières utilisées pour produire des biens et offrir des services;
- La réduction de l'intensité d'énergie des biens et services;
- La réduction de la dispersion de substances toxiques;
- L'amélioration du recyclage des matériaux;
- L'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles;
- L'augmentation de la durée de vie/durabilité des produits;
- L'augmentation du degré d'utilisation des biens et des services.

L'écoefficacité est reconnue par les gouvernements du monde entier. Des entreprises influentes à l'échelle internationale ont d'ailleurs vanté ses bienfaits. Elle stimule l'innovation, renforce la productivité et permet d'atteindre de nombreux objectifs ambitieux.

Quels sont les avantages de l'écoefficacité?

Les enjeux économiques et environnementaux actuels imposent différents types de pressions aux entreprises. En effet, celles-ci doivent améliorer leur capacité de production, offrir des produits de qualité et avoir des prix concurrentiels, et ce, tout en répondant aux attentes des consommateurs en ce qui a trait au respect de l'environnement.

L'écoefficacité comporte plusieurs avantages qui permettent de progresser en ce sens :

- Une meilleure rentabilité, engendrée par la réduction des coûts reliés aux opérations et aux matières premières;
- L'amélioration de la qualité des produits et des services;
- La stimulation de l'innovation;
- L'accroissement de la motivation des employés et une plus grande facilité à recruter;

- Une prévision et une gestion améliorée des risques ainsi qu'une meilleure capacité d'adaptation aux changements;
- La rentabilité et l'accès au capital;
- Un avantage compétitif d'avant-garde permettant le maintien ou l'accroissement de la part de marché;
- Une réputation plus positive et la mise en valeur de l'image de marque;
- De meilleures relations avec les organismes de réglementation, les clients et les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Sources :

Industrie Canada, *Qu'est-ce que l'éco-efficacité?*

http://www.ic.gc.ca/epic/site/ee-ee.nsf/fr/h_ef00010f.html

World Business Council for Sustainable Development, *Dedicated to Making a Difference.*

<http://www.wbcsd.org>

Des exemples de succès

Les Vélos Devinci

Félix Gauthier, président du fabricant de vélos Devinci, de Saguenay, jetait par la fenêtre plus de 80 000 \$ par année. Il appliquait la peinture à l'aide d'une technique de finition inefficace, qui consistait à pulvériser une peinture liquide diluée à 50 % dans un solvant. Résultat : il y avait pratiquement plus de peinture à côté du cadre que dessus.

Avec l'aide des spécialistes du regroupement Enviroclub, M. Gauthier a remplacé son système par un procédé d'application électromagnétique. Il a réduit l'utilisation de peinture de 32 % et celle de solvants de 80 %. La nouvelle technologie a aussi réduit les émissions de substances toxiques dans l'air, ce qui a contribué à améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail.

Source :

Jean-François Trudel, « Faites mieux et plus avec moins », *Les Affaires*, (22 juillet 2006), p. 18.

Victor Innovatex

Pendant que l'industrie du textile québécoise agonise, l'entreprise Victor Innovatex, de Saint-Georges, en Beauce, prospère. Elle prévoit embaucher 20 employés de plus cette année. Son président, Alain Duval, a épousé le modèle de gestion de la durabilité. Il a complètement éliminé les déchets produits par ses activités.

En effet, c'est par la création d'un tissu Eco-intelligent, sécuritaire, sans substances toxiques, et pouvant être recyclé indéfiniment que M. Duval a enrayé les dépenses liées aux coûteux contrôles environnementaux et gagné un nouveau marché. En 2005, la croissance de l'entreprise était de 24 %.

Source :

Jean-François Trudel, « Éliminer la notion de déchet pour prospérer », *Les Affaires*, (19 août 2006), p. 27.

D'autres études de cas

Histoires de réussite canadiennes

Ce site présente de l'information sur des histoires de réussite en matière de prévention de la pollution de compagnies canadiennes et d'organismes connexes à la conservation de l'eau et de l'énergie, de modifications des procédés, de reformulation et d'adaptation de produits, de substitution de matériaux bruts et de technologies propres.

Source:

Environnement Canada, *Prévention de la pollution : réussites canadiennes*.

<http://www.ec.gc.ca/pp/fr/index.cfm>

L'application de la biotechnologie à la durabilité industrielle - OCDE

Ce rapport contient des études de cas du Canada et d'autres pays sur les applications de la biotechnologie aux procédés industriels qui peuvent améliorer le respect de l'environnement des activités industrielles, réduire les dépenses en capital et les coûts d'exploitation, aider à réduire les matériaux bruts et les intrants d'énergie et le gaspillage.

Source:

Organisation de coopération et de développement Économique (OCDE), *Biotechnologie*.

http://www.oecd.org/topic/0,3373,fr_2649_37437_1_1_1_37437,00.html

Pour se procurer le rapport :

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), *Online Bookshop*.

<http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?K=5LMQCR2K94TB&LANG=EN>

COMMENT DEVENIR ÉCOEFFICACE?

Il n'existe pas de méthode universelle pour initier des changements en matière d'efficacité. Chaque entreprise a des caractéristiques uniques qui influencent inévitablement ses besoins et ses possibilités.

Diminuer les impacts négatifs des activités de son entreprise sur l'environnement n'est pas une tâche qui s'effectue en une semaine. Afin de bien réussir, il importe d'accorder le temps et l'énergie nécessaires à chacune des étapes de mise en œuvre.

Quelles sont les étapes de réalisation d'un projet d'efficacité?

1. Effectuer une évaluation

Cette première étape consiste à établir des objectifs précis. Afin d'y arriver, il est fortement conseillé d'examiner les pratiques actuelles de l'entreprise en matière d'environnement. Confiez à une personne la création d'une liste de contrôle de toutes les possibilités, il s'agira ensuite de déterminer les améliorations à apporter.

Envisagez l'exécution d'une autoévaluation. Pour ce faire, de nombreux outils sont disponibles. Les associations industrielles constituent une bonne ressource. Vous pouvez aussi envisager la possibilité de collaborer avec un organisme à but non lucratif, un étudiant ou un expert-conseil. Les employés constituent aussi une bonne source de renseignements.

Mesurer l'efficacité dans les entreprises

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a fait l'essai d'indicateurs d'efficacité en matière d'énergie, de matériaux et d'eau. Ce guide donne une définition et offre des directives de bases aux entreprises qui désirent calculer ces indicateurs dans leur organisme.

Source : *Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Publications.*

<http://www.nrtee-trnee.com/fra/publications/indicateurs-ecoefficacite-guide/index-indicateurs-ecoefficacite-guide-fra.html>

2. Élaborer une stratégie et des engagements

L'élaboration de la stratégie n'a pas à être complexe. Effectuez des recherches sur ce que font les autres, puis déterminez vos propres priorités. Il importe de cibler un objectif facilement atteignable. Afin d'assurer un suivi adéquat, vous pouvez créer un tableau des interventions qui sont reliées à votre but. L'élaboration des engagements constitue la création de la vision, de la mission et de l'énoncé des valeurs de l'entreprise. Il est conseillé de faire participer les employés à cette étape, car cela a un effet de ralliement.

Trois étapes vers l'écoefficacité

Cet outil aide les petites et les moyennes entreprises manufacturières à élaborer un programme d'écoefficacité qui est taillé sur mesure en fonction des besoins de leur entreprise. Il est disponible sous format de feuilles de travail conviviales qui peuvent être téléchargées sur un ordinateur ou encore être imprimées.

Source :

Industrie Canada, *IC – Achever écoefficacité en trois étapes.*

<http://www.ic.gc.ca/epic/site/ee-ee.nsf/fr/ef00012f.html>

Guide de la stratégie de conception écologique.

Le Conseil national de recherches du Canada a produit ce guide à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) afin de faciliter leur démarrage avec certaines des applications pratiques de la conception écologique.

Source :

Industrie Canada, *Écoefficacité, section de la gestion.*

<http://www.ic.gc.ca/epic/site/ee-ee.nsf/fr/ef00031f.html>

3. Mettre en œuvre

Cette étape consiste à intégrer la stratégie et les engagements aux activités de l'entreprise. Pour éviter de surcharger le personnel, allez-y petit à petit. La première année, il est préférable de choisir une seule initiative. Par la suite, si tout va bien, ajoutez graduellement les autres.

Assurez-vous que les employés comprennent bien la stratégie et les engagements, leur appui est important. Pour ce faire :

- Trouvez des gens motivés qui aideront à la mise en œuvre du plan
- Inspirez et sensibilisez les employés
- Intégrez les initiatives au plan d'affaires, puis liez-les au rendement général de l'entreprise
- Célébrez les réalisations afin d'alimenter la motivation

4. Évaluer, vérifier les progrès et en faire rapport

Il s'agit ici de mesurer le rendement. Dans le secteur environnemental, de nouvelles approches de vérification des progrès des petites entreprises sont présentement élaborées. Elles font appel à des vérificateurs financiers.

L'évaluation précise les possibilités d'amélioration, mais devrait toujours mettre en évidence les progrès réalisés.

Le moyen le plus simple de produire des rapports est d'afficher l'information sur le site Web de l'entreprise.

C'est en refaisant des évaluations à intervalles réguliers que vous pourrez déceler et corriger les nouveaux problèmes et saisir les occasions qui surgissent. Les évaluations permettent d'apporter aux produits et aux processus des modifications susceptibles d'ouvrir des marchés intéressants.

Trousse d'information sur la production de rapports sur le développement durable

Cette trousse contient de l'information et des conseils sur plusieurs points clés, notamment sur les avantages de produire des rapports, les éléments clés d'un rapport de qualité ainsi que les études de cas et pratiques exemplaires du Canada et de l'étranger.

Source : Gouvernement du Canada, *Trousse d'informations sur la production de rapports sur le développement durable*.

<http://www.sustainabilityreporting.ca/>

5. Évaluer et améliorer

C'est en refaisant des évaluations à intervalles réguliers que vous pourrez déceler et corriger les nouveaux problèmes et saisir les occasions qui surgissent. L'évaluation précise les possibilités d'amélioration, mais devrait toujours mettre en évidence les progrès réalisés. Elle permet d'apporter aux produits et aux processus des modifications susceptibles d'ouvrir des marchés intéressants.

Source :

BSD Global. *Business Strategy for Sustainable Development*.

<http://www.bsddglobal.com/tools/strategies.asp>

En savoir plus sur les solutions écoefficientes

La Chambre de commerce de Québec

Dans le cadre de son Forum économique 2008 traitant du développement durable, la Chambre de commerce de Québec offre à la communauté d'affaires l'opportunité d'AGIR POUR DURER! Vous trouverez dans ce site des pistes d'action qui vous aideront à vous engager dans cette démarche.

Source :

Chambre de commerce de Québec, *Le développement durable possible par tous, rentable pour tous*.

<http://www.agirpourdurer.com>

La biotechnologie au service du développement industriel durable

Ce site d'Industrie Canada contient des renseignements sur les applications industrielles de la biotechnologie par secteur, les bio-procédés écoefficientes et les matières de base biologiques renouvelables pour la production de combustibles, de produits chimiques et de matériaux qui sont à la fois profitables et respectueux de l'environnement.

Source :

Industrie Canada, *Développement industriel durable*.

http://www.ic.gc.ca/eic/site/ind-dev.nsf/fra/h_de00004.html

Innovation illimitée

Le programme de visites en entreprises parrainé par les Manufacturiers et exportateurs du Canada et par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC/PARI), constitue une occasion unique, pour les propriétaires ou gestionnaires d'entreprise, d'observer sur place les meilleures pratiques d'entreprises reconnues comme leader dans leur milieu.

Source :

Conseil national de recherches Canada, *Innovation illimitée (ii) et le programme de visites technologiques (PVT)*.

http://irap-pari.nrc-cnrc.gc.ca/tvp_f.html

Réseau de veille sur les pratiques ingénieuses d'innovation (RIN)

Le réseau de veille sur les pratiques ingénieuses d'innovation est avant tout un groupe de personnes qui portent un intérêt au processus d'innovation et au développement des régions. C'est ensuite un outil de veille et une base de données étoffée qui recensent les initiatives, pratiques, politiques publiques, programmes et documents de recherche sur l'innovation et le développement économique régional.

Source :

Réseau de veille sur les pratiques ingénieuses d'innovation (RIN).

<http://www.rqsi.ulaval.ca/fr/index.php>

Sur la voie rapide : guide de l'innovation à l'intention des petites et moyennes entreprises

Les entreprises devront se faire de plus en plus innovatrices pour réussir au 21^e siècle. L'APECA encourage et aide les PME à accroître leurs activités d'innovation dans le développement de nouveaux produits et services et de nouvelles technologies. Ce guide a été conçu pour aider les entrepreneurs dans ce processus.

Source :

Agence de promotion économique du Canada Atlantique, *Sur la voie rapide : guide de l'innovation à l'intention des petites et moyennes entreprises*.

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/Fran%C3%A7ais/publications/Feuilletsdinformation/Pages/SURLAVOIERAPIDEGuideidel%E2%80%99innovational%E2%80%99intentiondespetitesetmoyennesentreprises.aspx>

Portail Innovation au Canada

Ce portail vous propose un inventaire complet des universités, laboratoires publics, organismes municipaux et entreprises qui, dans toutes les régions du Canada, peuvent le mieux vous aider à mettre vos innovations à exécution. Utilisez les outils diagnostiques pour déterminer quels sont vos besoins en matière d'innovation et pour vous renseigner sur des centaines de sujets liés à l'innovation.

Source : Gouvernement du Canada, *L'innovation au Canada*.

<http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115002911/http://www.innovation.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/fr/index.html>

Le centre canadien d'information sur la prévention de la pollution

Cette base de données d'Environnement Canada fournit plus de 1 200 références sur la prévention de la pollution variant des fiches techniques aux études de cas.

Source : Environnement Canada, *Le centre canadien d'information sur la prévention de la pollution*.

<http://www.ec.gc.ca/cppic/fr/index.cfm>

LES CERTIFICATIONS ISO 14000

En réaction aux pressions écologiques et aux préoccupations environnementales croissantes, l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a défini une série de normes intégrant la gestion environnementale. ISO 14000 désigne donc un ensemble de normes internationales ayant trait à la gestion environnementale. Il insiste particulièrement sur la prévention de la pollution, l'engagement public et l'amélioration de la performance.

Contrairement à la majorité des normes ISO, qui sont hautement spécifiques, les normes incluses dans la famille 14000 sont génériques, c'est-à-dire qu'elles peuvent être appliquées :

- à tout organisme (grand ou petit, quel que soit son produit, y compris s'il s'agit d'un service);
- dans tout secteur d'activité;
- que l'organisme soit une entreprise commerciale, une administration publique ou un département gouvernemental.

Les normalisations ISO sont des vecteurs de communication permettant aux entreprises de favoriser la conquête des marchés, de renseigner les consommateurs sur la qualité de leurs produits, de se protéger et de s'assurer de la fiabilité des matériaux et services qu'elles achètent.

Source :

Organisation internationale de normalisation (ISO), Les fondements d'ISO 14000.

http://www.iso.org/iso/fr/iso_14000_essentials

Quels sont les avantages possibles d'une certification ISO 14000?

Un chef d'entreprise cherchera toujours à éviter une pollution qui pourrait valoir à son entreprise une amende pour infraction aux lois sur l'environnement. Mais, pour les chefs d'entreprises les plus avisés, faire le minimum pour éviter tout problème avec l'inspection est une démarche économique faible, réactive, dans un monde aujourd'hui toujours plus sensible à l'environnement.

Les normes ISO 14000 sont des outils pratiques pour le chef d'entreprise qui ne se satisfait pas d'une simple conformité à la législation, perçue comme coûteuse pour les affaires. Elles s'adressent au chef d'entreprise constructif, assez perspicace pour comprendre que l'application d'une approche stratégique peut rentabiliser les investissements consentis dans des mesures en faveur de l'environnement.

L'approche systématique d'ISO 14001:2000 oblige l'entreprise à examiner en profondeur tous les secteurs où les activités ont un impact environnemental. Cette approche présente des avantages :

- réduction des coûts de la gestion des déchets;
- économies dans la consommation d'énergie et de matériaux;

- coûts de distribution moindres;
- meilleure image de l'entreprise auprès des autorités réglementaires, des donneurs d'ordres et du public;
- cadre de référence pour l'amélioration continue de votre performance environnementale.

Le chef d'entreprise qui se dit « trop occupé à gérer son entreprise » pour écouter le simple bon sens en matière de management environnemental risque de coûter cher à l'entreprise, au lieu de se donner les atouts mentionnés ci-dessus.

Source :

Organisation internationale de normalisation (ISO), *Les avantages d'ISO 14 000 pour l'entreprise*.
http://www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/management_standards/iso_9000_iso_14000/business_benefits_of_iso_14001.htm

La certification est-elle obligatoire?

Pour toutes les normes ISO, l'adoption est volontaire. Vous pouvez les appliquer uniquement afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des opérations de votre organisation, sans avoir à consentir les investissements qu'exige un programme de certification.

Selon l'Organisation internationale de normalisation, décider de faire procéder à un audit indépendant de votre système pour confirmer qu'il est conforme à la norme est une décision à prendre sur des bases économiques. Il est fortement conseillé de procéder à un audit si :

- il constitue une exigence contractuelle ou réglementaire;
- il répond aux préférences des clients;
- il fait partie d'un programme de gestion des risques;
- vous estimez qu'il motivera votre personnel en définissant un objectif clair pour l'élaboration du système de management.

Comment doit-on choisir l'organisme de certification?

Le choix d'un organisme de certification ne doit jamais être fait au hasard, il doit reposer sur plusieurs critères. Pour prendre une décision éclairée, il est important :

- d'évaluer et de comparer plusieurs organismes;
- de garder à l'esprit que le moins cher pourrait s'avérer en réalité le plus coûteux si l'audit est de mauvaise qualité ou si le certificat n'est pas reconnu par vos clients;
- de vérifier que l'organisme dispose d'auditeurs ayant l'expérience de votre secteur économique;
- de s'assurer qu'il intègre bien l'évolution des normes.

Il peut être pertinent de vérifier que l'organisme de certification ait été accrédité par un organisme national comme étant compétent pour effectuer la certification dans des secteurs économiques spécifiés.

Dans la plupart des pays, l'accréditation est un choix, non une obligation, et le fait qu'un organisme de certification n'est pas accrédité ne signifie pas en soi qu'il n'a pas bonne réputation. Quoi qu'il en soit, l'accréditation constitue la preuve d'une confirmation indépendante de la compétence d'un organisme.

L'Organisation internationale de normalisation publie sur son site Internet un répertoire d'organismes de certification accrédités et oeuvrant à travers le monde. Cette ressource peut s'avérer un point de départ intéressant pour le choix d'un organisme.

Sources :

Organisation internationale de normalisation (ISO). *Comment élabore-t-on une norme ISO.*

http://www.iso.org/iso/fr/standards_development/processes_and_procedures/how_are_standards_developed.htm

Organisation internationale de normalisation (ISO). *Choisir un organisme de certification.*

http://www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/management_standards/certification/choosing_a_certification_body.htm

Les ressources en matière de normalisation

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Le BNQ a pour mission d'agir comme partenaire des milieux d'affaires, industriels, sociaux et réglementaires afin de favoriser l'amélioration de qualité des produits, des processus et des services, ainsi que leur acceptation sur tous les marchés.

Source : Bureau de normalisation du Québec.

<http://www.bnq.qc.ca/fr/index.html>

Le Conseil canadien des normes

Le Conseil coordonne et supervise les efforts du Système national des normes. Il est une source d'information sur la série de normes de systèmes de gestion environnementale (SGE). Il accrédite les organisations qui s'inscrivent à la série de normes ISO 14 000 et fait des audits des certificateurs et des formateurs.

Source : Le Conseil canadien des normes, *Les systèmes de management environnemental.*

http://www.scc.ca/en/programs/iso_reg/environment.shtml

L'Organisation internationale de normalisation

L'OIN est une fédération mondiale d'organismes de normes nationales de quelque 140 pays. C'est une source d'information sur la série de normes environnementales ISO 14000 y compris des comparaisons internationales d'usage entre les pays.

Source : International Organization for Standardization.

<http://www.iso.org>

L'ENTREPRISE ENVIRONNEMENTALE

Vous souhaitez démarrer en affaires? L'industrie québécoise de l'environnement, qui bénéficie actuellement de perspectives largement favorables, pourrait constituer pour vous une opportunité à saisir. Cette industrie est non seulement caractérisée par une croissance importante, mais aussi par la présence d'un grand nombre de PME parmi ses acteurs.

Qu'est-ce qu'une entreprise environnementale?

L'industrie de l'environnement se compose d'entreprises dont les activités reposent sur la production de biens environnementaux, la prestation de services environnementaux et des activités de construction liées à l'environnement. C'est en fait l'utilisation finale des produits de l'entreprise, et non les caractéristiques physiques de ceux-ci, qui importe.

Les petites entreprises canadiennes sont responsables de la majeure partie de la production de biens environnementaux et de la prestation de services environnementaux.

Voici un aperçu des domaines d'intervention possibles :

- Approvisionnement en eau et conservation de cette ressource naturelle
- Gestion des eaux usées et traitement des eaux d'égout
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des déchets
- Assainissement et traitement des sols et des eaux
- Recherche et développement sur l'environnement
- Efficacité énergétique et énergies renouvelables
- Génie-conseil en environnement
- Analyse de données reliées à l'environnement
- Formation, éducation et information
- Lutte contre le bruit et les vibrations
- Gestion et services juridiques reliés à l'environnement
- Matériel éco-énergétique
- Énergie solaire
- Énergie de la biomasse
- Carburants de remplacement
- Technologies propres et écoefficientes
- Évaluation, analyse et surveillance de l'environnement
- Matières recyclables
- Installations, équipements et infrastructures reliées à l'environnement

Y a-t-il des opportunités d'exportation?

L'industrie québécoise de l'environnement se démarque particulièrement dans les domaines des services d'analyse environnementale et du génie-conseil, mais est aussi réputée pour son expertise dans l'évaluation des impacts environnementaux et dans le traitement des eaux, des matières résiduelles et des sols

En plus d'offrir une multitude de possibilités, l'industrie environnementale possède un solide potentiel d'exportation. Les pays industrialisés constituent pour l'instant les principaux marchés. Par contre, les pays en émergence et ceux en développement démontrent des taux de croissance importants. C'est qu'ils prennent de plus en plus conscience de l'importance de l'environnement au sein de leur société.

L'industrie québécoise de l'environnement est très bien perçue à l'échelle mondiale. Devant composer avec des réglementations gouvernementales comptant parmi les plus sévères au monde, cette industrie, dont les principaux clients sont les industries et les municipalités, s'est solidement développée sur les plans technologique et humain.

Service d'événements en matière d'environnement

Cette base de données présente une liste exhaustive de foires commerciales et de conférences à venir sur l'environnement organisées par région géographique dans le monde et par domaine technique. Elle constitue un bon outil pour établir des contacts d'affaires.

Source : Environmental Expert, *Environmental Events*.

<http://www.environmental-expert.com/events.htm>

Qu'en est-il du marché au Québec?

Les entreprises québécoises de l'environnement sont favorisées par plusieurs éléments. En effet, elles bénéficient non seulement de ressources naturelles abondantes et d'une demande de base du marché intérieur, mais aussi d'un support de la part de plusieurs organismes de soutien. Elles ont facilement accès aux capitaux, car les mesures pour les aider à innover, faire la démonstration opérationnelle de leurs produits et se déployer à l'étranger sont nombreuses. De plus, les entreprises des différents secteurs travaillent généralement en synergie.

Selon la filière industrielle de l'environnement au Québec, cinq champs d'activités sont particulièrement prometteurs. Voici un aperçu des occasions d'affaires :

CHAMPS D'ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉS	OCCASIONS D'AFFAIRES POSSIBLES
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ études d'impacts structurels sur les industries ○ études des ingénieurs-conseils <ul style="list-style-type: none"> ○ énergies nouvelles ○ technologies propres ○ efficacité énergétique ○ valorisation de la biomasse ○ moyens de transport
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ○ réhabilitation des infrastructures dans les grands centres urbains ○ investissement dans les villes moyennes ○ analyse de partenariats privé-public ○ offre de services dans les pays en émergence
Décontamination des sols	<ul style="list-style-type: none"> ○ décontamination de terrains industriels <ul style="list-style-type: none"> ○ réhabilitation de sites fédéraux ○ gestion de sites agricoles ○ offre d'expertise sur les marchés extérieurs
Traitement des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ plan de gestion des déchets pour les industries <ul style="list-style-type: none"> ○ implantation de la loi 102 ○ politiques de recyclage ○ nouveaux marchés à l'exportation
Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ○ projets de villes durables ○ développement de marchés industriels ○ études en gestion environnementale

Source :

Normand Beauregard et al. *La filière industrielle de l'environnement au Québec*. Québec, Développement économique et régional, Direction des communications, 2004, 94 p.

http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=187&tx_ttnews%5Btt_news%5D=1101&tx_ttnews%5BcurrentCatUid%5D=28&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2323&no_cache=1

De l'assistance pour les entreprises environnementales

BioProduits Canada Inc.

BioProduits Canada est un organisme dirigé par l'industrie qui met l'accent sur l'identification des débouchés de marché pour les bio-produits et qui rassemble également les personnes et les infrastructures de sciences et technologie nécessaires à leur commercialisation.

Source : Industrie Canada, *Éco-efficacité et concepts connexes*.

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ee-ee.nsf/fra/ef00035.html>

Enviro-Accès

Enviro-Accès favorise l'émergence des entreprises aux projets innovateurs et pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et au développement durable à l'échelle locale, nationale et internationale, et leur assure un soutien.

Source : *Enviro-Access*.

<http://www.enviroaccess.ca/>

RÉSEAU environnement

La mission de RÉSEAU environnement est d'assurer le développement des technologies et de la science, la promotion des expertises et le soutien des activités en environnement par le regroupement de spécialistes, de gens d'affaires, de municipalités et d'industries de l'environnement, de langue française.

Source : *Réseau Environnement*.

<http://www.reseau-environnement.com>

Aide aux entreprises de gestion des déchets solides : recyclage

RECYC-QUÉBEC met ses compétences, ses connaissances et ses ressources techniques au service des entreprises, en démarrage ou en croissance, dont les activités s'inscrivent dans le secteur de la gestion intégrée des déchets solides et, plus spécifiquement, dans le domaine du recyclage des ressources.

Source : *RECYC-QUÉBEC*.

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)

Le CQIB, un organisme à but non lucratif, est un incubateur d'entreprises en démarrage dans le secteur des biotechnologies. Le Centre propose à des chercheurs-entrepreneurs, en provenance du Québec ou d'ailleurs, un environnement propice à la conduite de leurs activités de recherche et développement.

Source : *Centre québécois d'innovation en biotechnologie*.

<http://www.cqib.org/>

Programme EcoLogo^M

L'ÉcoLogo^M est le symbole de certification environnementale à attributs multiples le plus reconnu et respecté en Amérique du Nord. En certifiant les leaders environnementaux dans plus de 250 catégories de produits, l'ÉcoLogo^M aide les représentants environnementaux à gagner la confiance de nouveaux clients et aide les acheteurs (les consommateurs et les entreprises) à trouver les produits les plus durables au monde et à leur faire confiance. L'ÉcoLogo^M appartient au gouvernement du Canada et est l'un des membres fondateurs du Global EcoLabelling Network.

Source : Choix Environnemental, Ecologo^M Program.

<http://www.ecologo.org/fr/>

Terra Choice

Une entreprise de commercialisation scientifique qui aide leurs clients à utiliser la conduite environnementale pour améliorer leur positionnement de corporation. TerraChoice peut aussi aider dans la création de la politique environnementale, et est responsable du Programme de Choix Environnemental (Environmental Choice Program).

Source : TerraChoice.

<http://www.terrachoice.com/>

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) est la seule autorité compétente provinciale qui soit responsable de la gestion et de la protection des appellations réservées au Québec pour les produits agricoles et alimentaires.

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

<http://www.cartvquebec.com/index.asp>

Programme LEED®

LEED® constitue une ligne directrice de conception et un outil de certification par un tiers. Il vise à améliorer le bien-être des occupants, la performance environnementale et le rendement économique des bâtiments par l'emploi de pratiques, de normes et de technologies éprouvées et novatrices.

Source : Association de la construction du Québec, LEED®.

http://www.acq.org/index.php?Itemid=2246&id=40&option=com_content&task=view

L'AIDE FINANCIÈRE

Voici maintenant un aperçu de l'aide financière offerte pour les projets d'innovation reliés à l'environnement ainsi que pour les entreprises du secteur environnemental. Avant d'entreprendre une démarche pour l'obtention de financement, nous vous recommandons fortement de consulter un de nos conseillers ou agents d'information. Celui-ci vous guidera à travers les nombreuses ressources disponibles.

Crédits d'impôts à la recherche et développement (R&D)

Crédit d'impôt à la recherche et développement (R&D) du ministère du Revenu du Québec

Les activités de recherche et de développement bénéficient au Québec d'incitatifs fiscaux qui sont parmi les plus avantageux au monde. Qui dit R&D, dit recherche scientifique et développement expérimental. Le développement expérimental fait appel aux travaux pouvant créer ou améliorer des matériaux, des dispositifs, des produits ou des procédés. Tous les domaines peuvent être admissibles.

Source :

Revenu Québec, *L'aide fiscale pour la recherche scientifique et le développement expérimental*
[http://www.revenu.gouv.qc.ca/documents/fr/publications/in/in-109\(2008-03\).pdf](http://www.revenu.gouv.qc.ca/documents/fr/publications/in/in-109(2008-03).pdf)

Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS & DE) de l'Agence du revenu du Canada

Le gouvernement fédéral offre des encouragements fiscaux visant à encourager les industries canadiennes, y compris les petites entreprises et les entreprises naissantes, de tous les secteurs d'activités à mettre au point des produits et des procédés technologiques de pointe au Canada. Les clients peuvent demander des crédits d'impôt à l'investissement pour la RS&DE pour des dépenses telles que les traitements et salaires, les matériaux, la machinerie, l'équipement, certains frais généraux et les contrats de RS&DE.

Source :

Agence du revenu du Canada, *Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) – Programme d'encouragements fiscaux*.
<http://www.cra-arc.gc.ca/txcrdt/sred-rsde/menu-fra.html>

Programmes fédéraux

Programme Croissance des entreprises et des régions de Développement économique Canada

Le programme Croissance des entreprises et des régions vise à :

- aider les entreprises à être plus performantes, concurrentielles et à innover davantage afin de faciliter leur croissance durable

- appuyer le transfert des technologies et des résultats de la recherche vers les entreprises
- créer les conditions propices pour attirer des investissements étrangers et des organisations internationales.

Source :

Développement économique Canada pour les régions du Québec, *Programme croissance des entreprises et des régions*.

http://www.entreprisescanada.ca/servlet/ContentServer?cid=1174361536465&pagename=CBSC_FE%2Fdisplay&lang=fr&c=Finance

Solution de financement à l'innovation de la Banque de développement du Canada (BDC)

La BDC joue un rôle de chef de file dans la prestation de services financiers et de services de gestion-conseil opportuns et appropriés, en accordant une attention particulière aux entreprises des secteurs émergents de l'économie. La BDC offre également un financement spécial pour les projets en qualité (normes ISO) et pour l'innovation.

Source :

Banque de développement du Canada, *BDC Financement*.

http://www.bdc.ca/fr/business_solutions/financial_services/default.htm?cookie%5Ftest=2

Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

Par l'intermédiaire de ce programme, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) se propose d'aider les PME canadiennes à relever les défis technologiques que représente la réalisation de nouveaux produits, procédés ou services. Le PARI offre aux PME une gamme de services tels l'accès aux ressources, à l'avis d'experts, aux nouvelles technologies, à des installations et à l'aide financière.

Source :

Conseil national de recherches Canada, *Programme d'aide à la recherche industrielle*.

http://irap-pari.nrc-cnrc.gc.ca/main_f.html

Programme de partenariat d'apports technologiques (PPAT) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et Commerce international Canada (CICan)

Il s'agit d'un programme conjoint du ministère du Commerce international Canada (CICan) et du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) qui aide les PME canadiennes à accéder à la technologie canadienne ou étrangère ou à aider à créer des partenariats de R-D. L'aide consiste en un soutien financier et/ou technique.

Source :

Industrie Canada. *Programme de partenariat d'apports technologiques (PPAT)*, Conseil national de recherches du Canada.

<http://www.ic.gc.ca/epic/site/fte-fte.nsf/fr/00126f.html>

Programme de l'idée à l'innovation (INNOV) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

Le programme De l'idée à l'innovation (INNOV) a pour objectif d'accélérer le développement préconcurrentiel des technologies prometteuses et de promouvoir leur transfert vers des entreprises canadiennes. Le programme appuie des projets de recherche et développement, dont le potentiel sur le plan du transfert de technologie est reconnu, en offrant une aide essentielle aux chercheurs universitaires aux premiers stades de la validation de la technologie et de la création de liens d'affaires.

Source :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. *Programme De l'idée à l'innovation (INNOV)*.

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/I2I-INNOV_fra.asp

Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants (IIEB) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants (IIEB) est un programme fédéral de 200 millions de dollars, d'une durée de quatre ans, qui prévoit le versement de contributions remboursables pouvant atteindre 25 millions de dollars par projet pour la construction ou l'agrandissement d'installations de production de biocarburants de transport. Le financement est attribué aux projets qui utilisent des matières premières agricoles pour produire des biocarburants et pour lesquels les investissements des producteurs agricoles équivalent à au moins 5 p. 100 du total des coûts admissibles. Les sociétés par actions (y compris les coopératives), les particuliers et les sociétés de personnes sont admissibles au financement de l'IIEB. Les demandeurs admissibles ne peuvent être assujettis à la participation majoritaire du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial ou d'une administration municipale.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada. Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants (IIEB)

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1195672401464&lang=f>

Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM) du Gouvernement du Canada

Les TEAM appuient les projets conçus de façon à démontrer de nouveaux procédés technologiques permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada et ailleurs, tout en favorisant le développement social et économique.

Source :

Gouvernement du Canada. *Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM)*.

<http://www.team.gc.ca/francais/>

Production écologique de l'électricité de Ressources naturelles du Canada

Le programme de Production écologique de l'électricité du Centre de la technologie de l'énergie de CANMET - Ottawa (CTEC-O) fournit un appui au développement de techniques de combustion nouvelles qui visent à réduire les émissions des agents responsables des pluies acides, des gaz à effet de serre, des particules et des substances nocives émanant de sources fixes alimentées au charbon, au pétrole, au gaz naturel ou à un produit de la biomasse.

Source :

Ressources naturelles Canada, CTEC centre de la technologie et de l'énergie de CANMET – Ottawa, *programmes de financement*.

http://canmetenergie-canmetenergy.rncan-nrcan.gc.ca/fra/a_propos_de_nous.html

ÉcoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable de Ressources naturelles du Canada

Au total, ÉcoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable investira 1,48 milliard de dollars pour accroître au Canada la production d'électricité propre à partir de l'énergie éolienne, de la biomasse, des centrales hydroélectriques à faible impact, de l'énergie géothermique, de l'énergie photovoltaïque solaire et de l'énergie des océans. Il favorisera la production de 14,3 térawattheures d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable, suffisamment d'électricité pour alimenter environ 1 million de foyers. Les entreprises, les municipalités, les institutions et les organisations sont admissibles à ce programme.

Source :

Gouvernement du Canada, ÉcoACTION. *ÉcoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable*.

<http://www.ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/power-electricite/index-fra.cfm>

ÉcoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable de Ressources naturelles du Canada

Des incitatifs sont offerts aux secteurs industriel, commercial et institutionnel pour appuyer l'installation de systèmes solaire actif de chauffage de l'air et/ou de l'eau. Les projets éligibles doivent être achevés et mis en service dans les neuf (9) mois suivant la date de la signature d'un accord de contribution avec RNCAN. Selon les estimations préliminaires, le programme appuiera ce type d'installation dans environ 700 immeubles d'ici 2011.

Source :

Gouvernement du Canada, ÉcoACTION. *ÉcoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable*.

<http://www.ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/heat-chauffage/index-fra.cfm>

ÉcoÉNERGIE pour les biocarburants de Ressources naturelles du Canada

Ce programme appuie la production des carburants de remplacement à l'essence et au diesel, et il encourage le développement d'une industrie nationale de carburants renouvelables concurrentielle. L'initiative fournira aux producteurs de renouvelables des incitatifs à l'exploitation pour remplacer l'essence et le diesel. Ces incitatifs seront basés sur les niveaux de production et d'autres facteurs. L'initiative rendra les

investissements dans les installations de production plus intéressants en compensant partiellement les risques liés à la fluctuation de l'approvisionnement en matière première et à la variation du prix des carburants. Le programme sera en vigueur du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2017.

Source :

Gouvernement du Canada, ÉcoACTION. *ÉcoÉNERGIE pour les biocarburants*.

<http://www.ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/biofuelsincentive-incitatifsbiocarburants-fra.cfm>

Programme de remise écoAUTO de Transport Canada

Dans le cadre du plan du gouvernement du Canada pour protéger l'environnement, le programme de remise écoAUTO encourage les Canadiens à acheter des véhicules éconergétiques. Comment? Il offre des remises allant de 1 000 \$ à 2 000 \$ aux gens qui, à partir du 20 mars 2007, achètent ou louent à long terme (12 mois ou plus) un véhicule à haut rendement énergétique.

Source :

Gouvernement du Canada, ÉcoACTION. *ÉcoTRANSPOR, Programme de remise écoAUTO*.

<http://www.ecoaction.gc.ca/ecotransport/ecoauto-fra.cfm>

Incitatifs pour les technologies de transport des marchandises de Transport Canada

Les incitatifs assurent un financement à coûts partagés afin d'appuyer l'acquisition et l'installation de technologies éprouvées, au sein du réseau de transport des marchandises, qui peuvent réduire les émissions de polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises privées canadiennes ou étrangères, dont les organismes sans but lucratif, de transport des marchandises au Canada qui exploitent l'un des quatre modes (aérien, maritime, ferroviaire et routier) sont admissibles à ce programme.

Source :

Transports Canada, *Incitatifs pour les technologies de transport des marchandises*.

<http://www.tc.gc.ca/programmes/environnement/ecomarchandises/programmesincitatifs-fra.htm>

Programme de démonstration de transport durable des marchandises de Transport Canada

Le programme de démonstration de transport durable des marchandises (PDTDM), de Transports Canada, soutient la démonstration et l'évaluation d'outils, de technologies et de pratiques exemplaires qui pourraient aider tous les modes du secteur du transport des marchandises à réduire les émissions du gaz à effet de serre (GES).

Source :

Transports Canada, *Programme de démonstration de transport durable des marchandises*.

<http://www.tc.gc.ca/programmes/Environnement/ecomarchandises/programmesdemo-fra.htm>

Programme de la maison R-2000 de Ressources naturelles Canada

Le Programme de la maison R-2000, de Ressources naturelles Canada, encourage la construction de maisons écoénergétiques qui respectent l'environnement et sont saines pour leurs occupants. Des constructeurs de maisons se portent volontaires pour construire selon la norme R-2000, celle-ci dépassant le niveau d'efficacité requis par les codes du bâtiment et d'autres règlements.

Source :

Ressources naturelles Canada, *À propos de R-2000*.

<http://oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/maisons-neuves/r-2000/a-propos-r-2000.cfm?attr=4>

Programme de stage BEAHR (Développement des ressources humaines autochtones en environnement) de Ressources naturelles Canada

Le programme de stage BEAHR jumelle les diplômés autochtones avec des employeurs canadiens dans le secteur de l'environnement. Le programme est avantageux pour tous les participants. De nouvelles possibilités d'emploi et de développement des compétences sont créées pour les Autochtones et les employeurs ont accès à des candidats qualifiés et à une subvention de salaire pouvant atteindre 12 000 \$.

Source :

BEAHR Tracks Newsletter, *Programme de stage BEAHR pour les diplômés autochtones +30*.

<http://www.eco.ca/newsletters/BEAHR/article.aspx?artID=677&lang=1>

Programme de traitement et de catalyse environnementale de Ressources naturelles Canada

Le Programme de traitement et de catalyse environnementale, de Ressources naturelles Canada accorde une attention particulière à l'amélioration de l'efficacité du carbone et du rendement thermique du traitement chimique. Le programme met au point des technologies-clés applicables dans divers secteurs industriels.

Source :

Ressources naturelles Canada, CTEC centre de la technologie et de l'énergie de CANMET – Ottawa, *Groupe du traitement et de la catalyse environnementale*.

http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/cetc/cetc01/htmldocs/Groups/Research%20Programs/processing_and_environmental_catalysis_f.htm

Programme des nouvelles techniques – PNT de Ressources naturelles Canada

Le Programme des nouvelles techniques (PNT) permet de repérer les barrières techniques à l'accroissement de l'efficacité énergétique des industries canadiennes en offrant un appui financier remboursable pouvant représenter jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles.

Source :

Ressources naturelles Canada, CTEC centre de la technologie et de l'énergie de CANMET – Ottawa, *Programme des nouvelles techniques*.

http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/cetc/cetc01/htmldocs/Groups/Funding%20Programs/fundprog_emergin_g_technologies_f.htm

L'Initiative des Innovateurs énergétiques (IIE) de Ressources naturelles Canada

L'Initiative des Innovateurs énergétiques (IIE) de Ressources naturelles Canada encourage les entreprises commerciales et les institutions publiques à investir dans les rénovations favorisant l'efficacité énergétique en donnant aux membres l'accès à des outils et à des appuis financiers.

Source :

Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique – bâtiments commerciaux et institutionnels. *Appui financier pour les organismes commerciaux et institutionnels*.

<http://oe.nrcan.gc.ca/commerciaux/appui-financier/index.cfm?attr=20>

ÉcoÉNERGIE rénovation – petites et moyennes organisations de Ressources naturelles Canada

Le programme écoÉNERGIE Rénovation de Ressources naturelles Canada (RNCa) offre un soutien financier aux propriétaires d'habitations, aux petites et moyennes organisations, aux installations industrielles et aux établissements publics pour les aider à mettre en œuvre des projets permettant d'économiser l'énergie et de réduire les gaz à effet de serre et la pollution de l'air liés à l'énergie, et contribuer ainsi à un environnement plus propre pour tous les Canadiens.

Source :

Écoaction. *ÉcoÉNERGIE rénovation – petites et moyennes organisations*.

<http://www.ecoaction.gc.ca/ecoenergy-ecoenergie/retrofitsmo-renovationpmo-fra.cfm?attr=20>

ÉcoÉNERGIE – incitatifs à l'évaluation de Ressources naturelles Canada

Ressources naturelles Canada (RNC) offre des incitatifs financiers pour deux types d'évaluation énergétique avec son programme écoÉNERGIE pour l'industrie. Le premier incitatif est destiné à l'étude d'intégration des procédés, tandis que le second est voué à l'étude numérique de la dynamique des fluides. incitatifs aident les entreprises industrielles à effectuer l'évaluation énergétique de leurs activités pour optimiser leurs procédés, réduire les coûts d'exploitation, devenir plus concurrentielles et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la pollution atmosphérique, et ce, grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie.

Source :

Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique – installations industrielles. *ÉcoÉNERGIE pour l'industrie – incitatifs à l'évaluation.*

<http://oe.nrcan.gc.ca/industriel/aide-financiere/evaluation/index.cfm?attr=24>

Programme national de gérance agroenvironnementale d'Agriculture et agroalimentaire Canada

Le Programme national de gérance agroenvironnementale fournit aux exploitants agricoles une aide financière et technique qui les encourage à adopter des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) et, ainsi, à atténuer les risques pour l'environnement définis dans le processus de Planification environnementale à la ferme.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada. *Initiative nationale de planification de ferme agroenvironnementale.*

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181579114202&lang=f>

Fonds de technologies du DD, de Technologies du développement durable Canada

Le fonds Technologies du DD a pour objectif de soutenir la dernière phase de développement et de démonstration précommerciale de solutions de technologies propres : des produits et des procédés qui contribuent à la pureté de l'air, à la propreté de l'eau et à la salubrité des sols, qui freinent les changements climatiques et qui améliorent la productivité, la rentabilité et la compétitivité globale de l'industrie canadienne.

TDDC n'exige aucun remboursement de fonds pour les contributions financières provenant du Fond Technologies du DD accordées aux projets soutenus.

Source :

Technologies du développement durable Canada, *Financement, À propos de nos fonds.*

<http://www.sdtc.ca/fr/funding/index.htm>

Fonds de biocarburants ProGen, de Technologies du développement durable Canada

D'une valeur de 500 millions, le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} de TDDC vise à soutenir la création d'installations de démonstration novatrices à grande échelle qui produiront les combustibles renouvelables et coproduits de la prochaine génération. Grâce au fonds, le Canada pourra satisfaire aux normes sur les carburants renouvelables de façon durable. L'objectif du fonds est d'encourager la conservation et la croissance de l'expertise en technologie ainsi que les capacités d'innovation pour la production d'éthanol cellulosique et du biodiésel au Canada

Source :

Technologies du développement durable Canada, *Financement, À propos de nos fonds.*

<http://www.sdte.ca/fr/funding/index.htm>

Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture (PCRDA) du ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO)

Le PCRDA est une initiative visant à accroître la coopération en recherche et développement entre l'industrie canadienne de l'aquaculture et le Ministère. Le PCRDA est un programme dirigé par l'industrie qui permet de jumeler des chercheurs de l'industrie et du MPO.

Source :

Pêches et océans Canada, *Programme coopératif de recherche et de développement en aquaculture (PCRDA).*

http://www.canadabusiness.ca/servlet/ContentServer?cid=1144640315224&lang=fr&pagename=C_BSC_NL%2Fdisplay&c=Finance

Horizons sciences d'Environnement Canada

Ce programme permet à de jeunes scientifiques ou diplômés de niveau post-secondaire prometteurs d'acquérir une expérience pratique en prenant part à des projets environnementaux sous le mentorat et l'encadrement de scientifiques ou de gestionnaires de programme chevronnés.

Source : Environnement Canada, *Horizons science : programme de stages d'environnement Canada pour les jeunes.*

http://www.ec.gc.ca/sci_hor/findex.html

Programmes environnementaux du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) d'Agriculture et agroalimentaire Canada

On retrouve 7 programmes de financement pour l'environnement à l'intérieur du CSA :

1. Planification environnementale à la ferme (PEF)

Les agriculteurs munis d'un plan environnemental de la ferme peuvent

demander une aide financière et technique pour la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques par l'entremise du Programme national de gérance environnementale (PNGE) et du Programme de couverture végétale du Canada.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Initiative nationale de planification de ferme agroenvironnementale*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181579114202&lang=f>

2. Programme de couverture végétale du Canada

Procure aux propriétaires une aide financière et technique pour les aider à améliorer leurs pratiques de gestion des pâturages, sauvegarder la qualité de l'eau, réduire l'émission des gaz à effet de serre et améliorer la biodiversité et l'habitat faunique.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme de couverture végétale du Canada*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181580137261&lang=f>

3. Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale (PNARSA)

Le PNARSA élabore des indicateurs agroenvironnementaux à fondement scientifique qui aident à prendre des décisions éclairées lors de la conception et de l'évaluation des politiques et des programmes, et à s'attaquer aux défis environnementaux auxquels font face les producteurs.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181580464260&lang=f>

4. Programme national de gérance agroenvironnementale (PNGA)

Procure aux propriétaires une aide financière et technique pour leur permettre de mettre en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques à la ferme afin d'apporter une solution aux risques environnementaux cernés dans leur plan environnemental de la ferme.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme national de gérance agroenvironnementale*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181580600540&lang=f>

5. Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Ce projet de quatre ans, lancé en mai 2005, vise à mettre en place des ressources Web que les gestionnaires des terres pourront consulter afin d'obtenir de l'information, des données, des outils et des conseils qui les aideront à prendre des décisions éclairées en matière d'utilisation durable

des terres. La première phase de l'implantation du service fera appel aux données du Système d'information géographique (technologie SIG) disponibles sur Internet.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Service national d'information sur les terres et les eaux*.

http://www.agr.gc.ca/nlwis-snite/index_f.cfm

6. Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE)

Accorde une assistance technique et financière aux producteurs et aux collectivités agricoles pour les aider à satisfaire leurs besoins sans cesse croissants en eau.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme national d'approvisionnement en eau*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181583909525&lang=f>

7. Programme de réduction des risques liés aux pesticides et Programme des pesticides à usage limité

Le Programme des pesticides à usage limité vise à faciliter l'accès des producteurs aux technologies de lutte dirigée plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

Source :

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme de réduction des risques liés aux pesticides et Programme des pesticides à usage limité*.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1176748776287&lang=f>

ÉcoÉNERGIE pour les collectivités autochtones et nordiques des Affaires indiennes et du Nord Canada.

Le programme d'écoÉNERGIE pour les collectivités autochtones et nordiques met l'accent exclusivement sur les collectivités autochtones et nordiques afin d'assurer le soutien financier de projets d'énergie propre. L'objectif du programme est de réduire ou de déplacer la production d'électricité au diesel, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre, la réduction des principaux contaminants atmosphériques ayant pour résultat un air plus pur. Les projets fructueux produiront aussi des avantages sociaux, environnementaux et économiques pour ces collectivités.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, *écoÉNERGIE pour les collectivités autochtones et nordiques*.

<http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/clc/pr/ovr-fra.asp>

Programmes provinciaux

Fonds d'investissement en développement durable (FIDD)

Le FIDD est une Société en commandite, dont le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi et le Fonds de solidarité FTQ sont les commanditaires. La création de ce fonds, doté d'une enveloppe de 18 M\$, permettra de financer des entreprises vouées au développement et à la commercialisation de technologies et de produits favorisant le développement durable.

Source :

Fonds d'investissement en développement durable (FIDD), *Investissements, Politique d'investissement*.

<http://www.fidd.qc.ca/investissements.htm>

Alliance Precarn-CRIM

Conçu à l'intention des PME (moins de 50 employés, moins de 5M\$ de revenus), le programme Alliance Precarn-CRIM offre des subventions pouvant atteindre 200 000\$ pour la réalisation de projets impliquant une collaboration entre entreprises privées, organismes de recherche et universités. Les projets doivent donner lieu à une innovation technologique significative pour les systèmes intelligents tout en permettant des applications commerciales présentant des avantages économiques et sociaux.

Source :

Programme Alliance Program, Precarn, Crim, *Description du programme*.

http://precarn.crim.ca/precarn/fr/desc_prog.jsp

ID-Technologiques de RECYC-QUÉBEC

Administré par RECYC-QUÉBEC, ce nouveau programme d'aide financière dispose d'un budget totalisant un million de dollars échelonné sur trois ans. Il permettra de financer des projets novateurs visant à améliorer l'efficacité des activités de collecte et de mise en valeur des matières issues de la collecte sélective.

Source :

RECYC-QUÉBEC, *Programme d'aide financière à l'innovation et au développement technologiques portant sur les matières issues de la collecte sélective*.

<http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/information/IDTech.asp>

EnviroClub, du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

Enviroclub permet aux dirigeants de PME de mieux comprendre les avantages de la gestion environnementale et de faire l'expérience concrète d'un projet de prévention de la pollution. Il offre un soutien technique et financier aux projets de performance environnementale.

Source :
Enviroclub, *Un partenariat sur mesure pour la PME*.
<http://www.enviroclub.ca/description/>

Programme de soutien à la recherche du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le Programme de soutien à la recherche se répartit en trois volets qui ont pour objet de soutenir des projets ou des initiatives des milieux de la recherche et de l'innovation. Il s'adresse, selon les différents volets, aux organismes à but non lucratif intervenant dans les différents secteurs de la recherche, de l'innovation et de la diffusion de la science et de la technologie, aux établissements de recherche publics ou des réseaux de la santé et de l'éducation de même qu'aux entreprises.

Source :
Développement économique, Innovation et Exportation Québec, *Programme de soutien à la recherche*.
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1936>

Programme d'aide aux entreprises – volet Innovation et adaptation au changement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le Programme d'aide aux entreprises s'inscrit dans une offre de service intégrée où l'entreprise aura à établir, avec l'aide d'un conseiller du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, un bilan de sa situation actuelle et de ses besoins. Un projet de développement d'entreprise sera alors conjointement élaboré et certaines activités pourront, selon le cas, recevoir de l'aide financière.

Source :
Développement économique, Innovation et Exportation, *Innovation et adaptation au changement*.
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1935&MP=1932-247>

Vitrine technologique : Démonstration d'un nouveau produit ou procédure du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

L'aide financière du projet vitrine technologique permet d'appuyer les petites et moyennes entreprises dans leur démarche de commercialisation d'une innovation technologique, mise au point au Québec, et pour laquelle la démonstration en situation réelle d'utilisation est essentielle à la réalisation de la première vente.

Source :

Développement économique, Innovation et Exportation, *Vitrine technologique*.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2030&MP=1932-247>

Études de faisabilité d'un projet d'investissement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le Programme d'aide aux entreprises volet Études de faisabilité d'un projet d'investissement vise à soutenir la concrétisation de projets d'investissement au Québec en contribuant financièrement à la réalisation d'études de faisabilité préalables à la décision d'investir.

Source :

Développement économique, Innovation et Exportation, *Études de faisabilité d'un projet d'investissement*.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2017&MP=1932-247>

Programme d'aide aux entreprises – volet Emploi à la recherche et à l'innovation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le Programme d'aide aux entreprises, volet Emploi à la recherche et à l'innovation (PAE-ERI), a pour but de créer ou consolider la fonction recherche et innovation dans l'entreprise par l'intégration de nouvelles compétences scientifiques et technologies, et ce, en assumant une partie des salaires versés pour de nouveaux postes dédiés à cet effet.

Source :

Développement économique, Innovation et Exportation Québec, *Programme d'aide aux entreprises – volet Emploi à la recherche et à l'innovation*.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2027>

Programme d'aide aux entreprises – volet Partage de connaissances et implantation de meilleures pratiques d'affaires du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le Programme d'aide aux entreprises s'inscrit dans une offre de service intégrée où l'entreprise aura à établir, avec l'aide d'un conseiller du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, un bilan de sa situation actuelle et de ses besoins. Un projet de développement d'entreprise sera alors conjointement élaboré et certaines activités pourront, selon le cas, recevoir de l'aide financière. Le Programme soutient également les projets présentés par un regroupement d'entreprises (réseaux spécialisés de collaboration).

Source :

Développement économique, Innovation et Exportation Québec, *Programme d'aide aux entreprises*.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=1935>

Prime-Vert de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Le Programme de soutien financier Prime-Vert vise à :

- Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques agricoles;
- Soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer aux lois, règlements et politiques environnementales
- Aider les producteurs agricoles à relever les défis que représentent le respect de l'environnement et la cohabitation harmonieuse sur le territoire, particulièrement dans le cadre du Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA).

Source :

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec, *Prime-Vert*.

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/primevert.htm>

Financement PME d'Investissement Québec

Investissement Québec peut financer ou garantir des prêts liés à des projets d'investissement des PME. Les projets admissibles visent notamment l'innovation technologique. Le programme s'adresse aux entreprises de fabrication, de recyclage, des technologies de l'information, exportatrices, ou encore, exploitant un laboratoire de recherche, un téléc centre ainsi que certaines activités touristiques.

Source :

Investissement Québec, *Financement PME*.

<http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=925>

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Le FAQDD est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission est de susciter et de soutenir financièrement des projets porteurs et structurants qui, dans une optique de développement durable, visent à modifier les pratiques et à changer les comportements individuels et collectifs.

Source :

Fonds d'action québécois pour le développement durable, *Actions en développement durable*.

http://www.faqdd.qc.ca/02_1_actiondev.asp

Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à la conservation volontaire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Ce volet du programme vise à soutenir la mise en œuvre d'actions de conservation. Selon le type de projet présenté il s'adresse aux propriétaires privés, aux municipalités, aux organismes ou entreprises qui oeuvrent dans le domaine de la conservation ou qui désirent s'y impliquer.

Source :

Développement durable, Environnement et Parcs Québec, *Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à la conservation volontaire*.

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/programme/protection.htm

Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à l'acquisition de milieux naturels à des fins d'aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Ce volet du programme vise à soutenir financièrement l'acquisition, à des fins d'aires protégées, de propriétés privées par des organismes ou des entreprises oeuvrant en conservation de la nature ou ayant des objectifs de protection et de gestion des milieux naturels, de sauvegarde de la biodiversité ou désirant s'impliquer directement en conservation des milieux naturels. Ces organismes ou entreprises devront démontrer leur implication antérieure en conservation de la nature et en gestion de milieux naturels de même que leur capacité de gestion à long terme de territoires protégés.

Source :

Développement durable, Environnement et Parcs Québec, *Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à la conservation volontaire*.

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/programme/protection.htm

Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à la reconnaissance des réserves naturelles en milieu privé du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Ce volet du programme vise à soutenir financièrement la constitution de réserves naturelles en milieu privé. Il s'adresse aux propriétaires de milieux naturels qui, en vue de les protéger à long terme, désirent faire reconnaître leur propriété comme réserve naturelle en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

Source :

Développement durable, Environnement et Parcs Québec, *Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé - volet Aide à la conservation volontaire*.

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/programme/protection.htm

SUGGESTIONS DE LECTURE

1. Centre de documentation affaires de Ressources Entreprises.

BAILLARGEON, Pierre et al. *La maîtrise de l'électricité dans une perspective de développement durable : L'expertise québécoise*, Québec, Agence de l'efficacité énergétique et Econoler International, 2001, 194 p.

Canadian Biotechnology 2008 Industry Guide, Victoria, Contact Canada, 2007, 252 p.

Canadian Environmental Directory 2008, Toronto, Grey House Publishing, 2007, 1299 p.

Environmental Resources Canada 2008 Industry Guide, Victoria, Contact Canada, 2007, 184 p.

Canadian Bioproducts from Renewable Resources 2007, Victoria, Contact Canada, 2006, 144 p.

Guide des changements climatiques pour les petites et moyennes entreprises (PME). Ottawa, La chambre de commerce du Canada et Pollution Probe, 2006, 50 p.

Guide ISO 14000 : Lignes directrices sur l'application des normes ISO 14000 / ISO 14000 Essentials : a practical guide to implementing the ISO 14000 Standards, Etobicoke, Association canadienne de normalisation, 1997, 108 p.

LEFEBVRE, A., W. EILERS et B. CHUN, dir. *L'agriculture écologiquement durable au Canada : Série sur les indicateurs agroenvironnementaux – Rapport no 2*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2005, 228 p.

Renewable Energy Canada 2008 Industry Guide, Victoria, Contact Canada, 2007, 248 p.

Transfert Environnement. *L'industrie de l'environnement de la région de Québec : situation et besoins*, Québec, Transfert Environnement, 2000, 39 p.

WARREN, Fiona J. et al. *Impacts et adaptation liés aux changements climatiques: perspective canadienne*, Ottawa, Ressources naturelles Canada, Direction des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques, 2004, 190 p.

2. Autres lectures

BENESSAHRAOUI, El Habib, dir. *Développement durable : quels progrès, quels outils, quelle formation? Actes du Colloque, Chicoutimi, 9 au 11 mai 2005*, Québec, Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, 2006, 252 p.
<http://www.iepf.org/ressources/document.asp?id=232>

Chambre de commerce de Québec, *Le développement durable possible pour tous, rentable pour tous, Communications du Forum économique, Québec, 22 et 23 avril 2008*.
http://www.ccquebec.ca/html/fr/developpement/reg_forum.php

Cyberpresse, section « Environnement ».
<http://www.cyberpresse.ca/section/CPENVIRONNEMENT>

GENDRON, Corinne. *Le développement durable comme compromis : la modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 276 p.

GreenBiz, *Daily News and Resources on Green Business, Sustainable Practices, Environmental Innovation*.
<http://www.greenbiz.com>

Grist, *Environmental News & Commentary*.
<http://www2.grist.org/index.html>

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval
<http://www.ihqeds.ulaval.ca/outilsdd.html>

Médias Transcontinental, section « Vision durable ».
<http://www.visiondurable.com/index.php>

Médiaterre, section « Amérique du Nord ».
<http://www.mediaterre.org/amerique-nord/>

Novae
<http://www.novae.ca/default.aspx>

The Wall Street Journal, *Environmental Capital*.
<http://blogs.wsj.com/environmentalcapital>

Treehugger
<http://www.treehugger.com>

World Changing, *Change your Thinking*.
<http://www.worldchanging.com>